PLOUENAN INFOS
Feuillet Municipal

Informations municipales

Mai 2015

Infos Pratiques :

Docteurs :
HUON
02.98.69.52.93
DESJOUIS
02.98.69.54.64

Pharmacie :
N.D de Kerellon
02.98.69.51.16

Kinésithérapeutes :
Bars-Brest-Timmermans
02.98.29.64.02
De la Rebière de Pouyade
02.98.69.52.40

Ostéopathe :
Mme Bars 06.62.08.77.67

Cabinets infirmiers :
Louise LAGATHU
02.98.69.54.91
Boutier-Péron-Seité-Le Henaff
02.98.69.51.82

Cabinet dentaire :
KERHUEL-L'HIGUINEN-LESCOUR
02.98.69.55.06

Pédicure-Podologue D.E.
M. SOURCEAU
02.98.69.53.49

Mairie :
Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00
Samedi :
8h30-12h00

Mission locale :
à la Maison des Services les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. : 02.98.29.12.68

Médiathèque :
Mardi 17h30-19h00
Mercredi 10h30-12h00 et de 16h30 à 18h00
Vendredi 16h30-18h30
Samedi 10h30– 12h00 et de 13h30 à 15h00
02.98.69.51.47

Déchetterie communautaire de Ty Corn :
Le lundi 14 h 00 à 18 h 00
Du mardi au samedi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 00
02.98.29.81.98

ADMR : ouverture les lundi, jeudi et vendredi au 1 rue Colonel de Soyer 9 h 12 h et 13 h 15 16 h 30
02.98.69.57.89

Compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2015

- **Tirage au sort des jurés d'assises :**
  - BOLLORE Martine, Lopreden ; LEFRANC Anne Claire, 4 rue du Chemin Vert ; VARIN José, Goasaliber ; LABAT Valérie, 1 cité Kerespern . JACQ Bernard, Keranguen ; BEGUEL Monique, Kervichen

- **Attribution des subventions 2015 :**
  - *Associations Plouénanaises pour un montant de 17.602 € :* Les Speederiens, 200 € ; A.P.E.L. de Kerellon, 744 € ; Tennis de table, 628 € ; Mutuelle Coups Durs, 241 € ; Les P'tits Mousses de Penzé ; Détente et Culture, 200 € ; Cyclo Club, 481 € ; F.N.A.C.A., 262 € ; A.C.-P.G-T.O.E. - C.A.T.M. et V.G, 210 € ; Gym adultes, 471 € ; Amicale Laïque, 1008 € ; Association des Personnes âgées de Penzé, 160 € ; Amicale des Parents d'élèves de l'école de Penzé, 128 € ; Ijin ha spered ar Vro, 200 € ; Avel Dro, 400 € ; Club de loisirs génération mouvement, 419 € ; Société de Chasse, 484 €, Gars de Plouénan-Football, 2 679 € ; A.D.M.R., 816 € ; Tennis Club, 1046 €, Tennis Club (participation à la location de salles), 3 500 €, Tennis Club (animateur), 500 €, comité des fêtes (feu d'artifice), 1350 €, Kumo Judo Club, 475 € ; Course de l'Espoir, 100 € ; Tai Ji Kuan, 100 €
  - *Autres associations subventionnées pour un montant de 4 010 € :*
  - A.C. Léonarde Compétition, 150 € ; Associations des conjoins survivants, 82 €, Amicale des donneurs de sang, 123 €, Amicale'ment Vôtre, 200 €, ASAD, 50 € ; Association de développement sanitaire, 2 000 € ; Association de pêche et protection en milieu aquatique de St Pol de Léon, 80 € ; Association des visiteurs de prisons WAR ZAO, 82 € ; CIDFF, 51 € ; Confrérie de l'artichaut, 206 € ; Confrérie de l'oignon de Roscoff, 100 € ; la Croix d'Or Plouvorn, 82 € ; Secours catholique du Finistère, 204 € ; Société Hippique du Léon, 50 € ; Société hippique du Léon, 50 € ; Société hippique du Léon (subvention exceptionnelle), 150 € ; Messager Léonard, 50 € ; Diwan, 350 €

- Rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la C.C.P.L sur le Schéma de Mutualisation
- Adoption des propositions concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz
- Signature de la convention d'accès au service Megalis

Permis de construire déposés au mois de mars 2015

- Laurent EMPEREUR, Prat Per, extension
- Audrey ABALLEA-Yoann DERRIEN, Résidence Park Nevez, habitation
- Laurence QUIVIGER, Kerafel, extension

Etat Civil : mars 2015

Naissances :

- Léane CHOQUER, 13 cité Parc an Dossen
- Lucas BOIREAU, 1 résidence Bara Beniguet
- Tim PRIGENT, Kermenguen
- Marcel, André, Alain GUIVARCH, Ruplouenan
- Lucien, Alexis, GUIVARCH, Ruplouenan

Décès :

- Christian, Henri, Jean FURET

Recensement national obligatoire à 16 ans

Jeunes nés au mois de mai 1999

L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Coordonnées du Centre du Service National : 02.98.37.75.58

Divers - Annonces

Ecole publique du bourg

La directrice de l'école publique du bourg Katell L'helgoualch prend les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2015 . Prise de rendez-vous pour une visite de l'école, demande de renseignement au 02 98 69 52 27 ou par mail ecoledubourg@laposte.net .

Chwist Service Informatique

- Dépannage informatique et Téléphones portables
- Vente de matériel informatique

Les horaires d'ouvertures sont disponibles en ligne sur www.chwist-si.com ou par téléphone
Contact : Christopher GOULVEN - 06.69.91.14.38 ou chwist@laposte.net

Demande d'emploi

Jeune homme de 15 ans et demi, habitant Plouénan, cherche travail agricole pour Juillet et Août sur Plouénan..
Téléphone 06.89.65.19.97 ou 02.98.29.63.49

Le carnet de santé de votre habitat

Tous les conseils pour prendre soin de votre logement

Nous souhaitons tous vivre dans un logement sûr, économe, sain, confortable… et pour cause, nous y passons en moyenne les 2/3 de notre temps.
Pourtant, qui s'étonne de ne pas disposer d'un manuel d'utilisation de son logement ? Alors que le moindre équipement multimédia est fourni avec la notice !
En effet, nous disposons peu d'informations pour connaître, comprendre et utiliser au mieux son logement.
Lorsque des désordres surviennent (sinistre, consommation en hausse, défaillance des équipements, apparition des moisissures), il est parfois trop tard et souvent coûteux d'y remédier, alors qu'un simple suivi peut permettre d'éviter beaucoup de ces désagréments.
Partant de ces constats, la Dreal Bretagne* et le Cerema** ont élaboré, dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE), avec l'appui de partenaires des domaines de l'habitat, la construction, la santé et l'environnement un carnet de santé de l'habitat.
Ce carnet vous conseille, vous informe et vous aide dans le suivi et l'entretien de votre logement. Il s'adresse à tous les occupants : que vous soyez propriétaire ou locataire, résidant en maison individuelle ou en appartement.
Chacun y trouvera des conseils pour l'entretien de son logement, des informations sur les obligations réglementaires, des fiches pour suivre l'historique de ses travaux, le contrôle de ses consommations et la planification de l'entretien de ses équipements.

Alors n'hésitez plus, téléchargez, le carnet de santé de votre habitat sur :
www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr

* Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
** Centre d'Etudes et Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

INFO ÉNERGIE en BRETAGNE

Isoler les tuyaux de votre circuit de chauffage hydraulique

Vous pouvez réduire votre consommation d'eau chaude de 10% en isolant vos canalisations de chauffage et d'eau chaude qui se situent dans des locaux non chauffés, ou à l'extérieur. Le plus simple est d'utiliser des manchons souples en mousse ou en fibres minérales, d'une épaisseur de 20 mm minimum. C'est ce qu'on appelle le calorifugeage.
Il en va de même pour le ballon d'eau chaude. Même s'il est déjà isolé, un renforcement de l'isolation vous permettra de faire des économies. Réalisés par des professionnels RGE, ces travaux donnent droit à un crédit d'impôt de 30% sur le matériel.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie 38 rue du mur MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 55 47 et www.heol-energies.org

JARDINER AU NATUREL

Les suivis de la qualité de l'eau mettent en évidence la présence régulière de pesticides dans nos cours d'eau. Pour répondre à cette problématique, la commune s'est engagée dans une charte visant à réduire l'utilisation de pesticides pour l'entretien des espaces communaux.

Sur Plouénan, le plan de désherbage communal a mis en évidence que 92 % de la commune est à risque élevé de transfert des produits phytosanitaires. Il s'agit des surfaces imperméables et des secteurs à proximité des point d'eau, (avaloirs, grilles pluviales, fossés, drains…etc.).

Les services techniques utilisent différentes techniques alternatives pour l'entretien du bourg :

- ☞ le désherbage thermique dans le centre
- ☞ une balayeuse qui intervient 3 fois par ans sur l'ensemble de la commune
- ☞ un balayage et désherbage manuels réguliers des massifs et allées

Nous vous invitons à faire preuve d'indulgence si quelques plantules venaient à réapparaître quelques jours après leur passage. Toute technique alternative demande du temps et la présence de quelques herbes indésirables ne doit pas remettre en cause le choix du non chimique sur les zones sensibles.

Pour accompagner la commune dans cette démarche, vous pouvez à votre tour choisir de désherber devant chez vous sans employer de désherbant chimique !

Des solutions existent également pour entretenir votre jardin sans pesticides !

Sur les surfaces en dur, un balayage régulier permet de limiter le développement des adventices entre les joints d'un dallage, par exemple. De plus en cas de développement d'herbes dans les allées, un simple passage régulier de piétons ou de voiture suffit à les contrôler.

Toutefois si la présence d'adventice est gênante, il existe d'autres solutions telles que :

- ☞ le désherbage à l'eau bouillante, très efficace et adaptées aux petites surfaces (terrasses…).
- ☞ le désherbage thermique à flamme pour les espaces plus importants (il existe différentes modèle).
- ☞ Le rotofil ou le couteau pour tailler ou couper régulièrement les plantes qui se développent dans les allées ou entre les pavés…

Contact : Syndicat Mixte de l'Horn - 0298695791

Charte « jardiner au naturel, ça coule de source »

Cette charte mise en place en 2012 sur le territoire du SAGE Léon Trégor, incite, par la formation des vendeurs et une communication adaptée en magasin, à limiter les ventes de pesticides et à encourager les techniques alternatives aux traitements chimiques, répondant au respect de l'environnement et de la santé. Elle est portée par le syndicat mixte du Haut-Léon en partenariat avec les associations (CPIE Pays de Morlaix et Au fil du Queffleuth et de la Penzé) et les syndicats mixtes de l'Horn et du Trégor.

Suivez le logo dans les jardineries partenaires !

Plus d'information sur la charte jardinage au naturel et sur les jardineries signataires sur le site internet : http://www.jardineraunaturel.org/

Conseil : Des fleurs au potager !

Profitez du pouvoir des fleurs pour un potager sain sans produits chimiques :

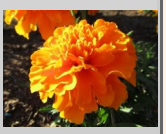

L'œillet d'Inde, un des incontournables du potager !

Mariez-les avec les tomates, les choux, les haricots, les carottes, les pommes de terre et les poireaux pour leur effet nématicide et contre les aleurodes (mouches blanches).

Les capucines attirent les pucerons

Et tant qu'ils sont dans les capucines, ils ne sont pas sur vos légumes ! Placez-les donc en bordure du potager. Profitez de ces fleurs pour agrémenter vos salades.

Le souci, chasseur de nématodes

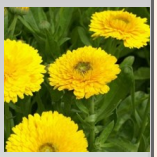

Le souci, comme l'œillet d'Inde, chasse les nématodes grâce aux excrétions racinaires mais héberge en plus les syrphes dont les larves dévorent les pucerons. Mariez-le aux carottes, aux choux et aux laitues. Profitez également de ces fleurs pour vos salades, elles sont comestibles !

La bourrache charmeuse d'abeilles

En plus de charmer les abeilles et divers autres insectes pollinisateurs, elle va protéger le chou de la chenille de la piéride et repousser les limaces.

Pensez également aux aromatiques !

Utilisez le romarin et le thym pour tenir éloigner les pucerons et la piéride du chou.

La lavande et la menthe tiendront à distance les fourmis, mais aussi les pucerons.

N'hésitez pas à demander conseil auprès des vendeurs des magasins engagés dans la charte jardinage au naturel !

Contact : Syndicat mixte du Haut-Léon, 02.98.79.64.89

Prochaine parution : juin 2015, les articles sont à déposer avant le 15 mai 2015

Espace - Médiathèque

Exposition des peintures d'Anne-Michèle Wagogne

du 24 avril au 24 juin 2015.

Artiste peintre de Locquénolé, Anne-Michèle nous présente ses toiles.
Elle privilégie l'acrylique.
Elle peint des oiseaux, des paysages et des fleurs.
Ses peintures de style contemporain figuratif s'inspirent des scènes de la vie et des métiers.

Associations

FETE DE L'HUITRE

Comme chaque année, l'école de Penzé vous invite le dimanche 31 mai 2015 à la fête de l'huître et du grand boucan qui se déroulera sur le port de Penzé à partir de 11h.
Au rendez-vous, de nombreuses animations proposées aux enfants et aux grands (maquillage, jeux bretons, stand de plantes et fleurs…).
Sur place, restauration et buvette : huîtres, boucanages de poissons préparés à l'ancienne, galettes saucisses, crêpes, gâteaux…
Tout ceci en musique avec la présence de Lorette Bergeron (guitare et chant), le groupe « Air de rien » de Locquénolé, le Groupe «Diwali» (Musique Balkan), le groupe « Balomba »ainsi qu' un groupe de Jazz
Nous vous invitons tous pour cette belle journée dans le but de passer un moment convivial.

Plouvorn, 3ème édition du Gouel Bro Leon

Musiques et danses traditionnelles en pays Léonard sur le site du plan d'eau de Lanorgant.
A partir de 13h30 : Bagadou de Plougastel, Landivisiau et le bagad de **Lann Bihoué** (show de 50 min). Cercles celtiques de Cesson sévigné, Perros Guirec, l'ensemble Bleuniadur (enfants et adultes). Démonstration de jeux bretons, marché artisanal.
Le soir : spectacle cabaret du cercle celtique de Cesson Sévigné.
A 21h30 : sur scène le groupe Outside Duo.
23h : feu d'artifice
Le groupe « The Moorings » clôturera la soirée sur une note irlandaise et festive.
Restauration sur place. Entrée : 5 €
Renseignements : www.gouelbroleon.com

PLOUVORN HANDBALL

Tu as entre 5 et 10 ans, viens découvrir le handball lors des séances de découverte organisée par le PLOUVORN HANDBALL qui auront lieu :

- Les mercredis 13 et 27 mai de 9h30 à 10h30 : pour les garçons et filles nés en 2008, 2009 et 2010
- Les mercredis 13 et 27 mai de 10h30 à 12h : pour les garçons et filles nés en 2007
- Les mardis 12 et 26 mai de 17h à 18h30 : pour les garçons et filles nés en 2006 et 2005

N.B. : Pour les enfants qui sont scolarisés le mercredi matin, il est possible de venir aux séances d'initiation sur les créneaux des mardis 12 et 26 mai de 17h à 18h30
Lieu : salle Bel Air à PLOUVORN
Ecole de handball labélisée « Or » par la Fédération Française de Handball pour la qualité de son encadrement et des animations proposées.
Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Christelle FLOCH au 06.61.68.90.02